



LOCAMOD ME PROTÈGE TRAVAILLONS ENSEMBLE EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Les agences communiquent

Sur nos sites tout est mis en œuvre pour assurer le plus haut niveau de sécurité à nos clients, notre personnel et à nos visiteurs

I – DES RÈGLES CLAIRES ET PRÉCISES :

- accès aux établissements sur rendez-vous pour les personnes extérieurs.
- interaction cadrées entre les personnels internes et extérieurs.
- délimitation de zones spécifiques (stationnement des personnels extérieurs – chargement et déchargement des matériels – zone de décontamination...)
- marquage au sol de sens de circulation.
- échanges administratifs (contrats – bordereaux de retour...) adaptés à la situation.
- encadrement des interventions sur les chantiers

II – UN PERSONNEL FORMÉ POUR LES APPLIQUER ET LES FAIRE RESPECTER :

- une information complète sur la maladie et sur les modes de contamination a été dispensée au personnel.
- les gestes barrières enseignés.
- les mesures de prévention de la maladie définies et appliquées.
- les règles de distanciation précisées.
- mise à disposition des équipements nécessaires (combinaisons - visières - gants - masques - gel...)
- mesures de désinfection des éléments (poignées de portes - sanitaires...) propagateurs de la maladie.
- définition des moyens et méthodes à mettre à disposition de nos clients lors de leur visite sur nos sites.

III – LE MATÉRIEL EST DÉCONTAMINÉ À SON RETOUR DANS NOS AGENCES SUIVANT DES CONSIGNES TRÈS STRICTES :

- à son retour le matériel (engins – modules – éléments d'échafaudage) est stocké dans la zone de désinfection muni d'une étiquette spécifiant son jour d'arrivée.
- une fois le délais de désinfection passé, le matériel entre à l'atelier où il reçoit les travaux définis.
- il est ensuite nettoyé et positionné dans la zone propre de départ. Pour les engins, les manettes - volant - joystick sont désinfectés.
- lui est apposé, à ce moment, l'étiquette « CONFORMITE COVID 19 » spécifiant la date de stockage en zone propre.

IV – RÉFÉRENTS INTERNES COVID 19 :

Vous pouvez être assuré que dans cette période difficile, nous sommes déterminés à préserver la santé de vos collaborateurs et de celle de nos salariés.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et l'aide que vous pourrez nous apporter dans l'application des règles et mesures énumérées ci-dessus. Notre volonté est bien de faire en sorte, qu'ensemble, nous puissions reprendre nos activités dans les meilleures conditions, en limitant les risques de nos collaborateurs au travail.

Les responsables de nos agences sont bien entendu à votre disposition afin de répondre à vos interrogations sur le sujet. Vous trouverez aussi dans les pages suivantes un résumé des différentes mesures appliquées dans les échanges « intérieur / extérieur ».



Passage conseillé

Travaillons ensemble en toute sérénité !

Pour plus d'information
nous contacter sur

contact@locamod.com